



Collection «Études»

Mars 2023

En 40 ans, une forte hausse des métiers de la santé, du social et des services de proximité

En bref



La Nouvelle-Aquitaine comprend 2,36 millions d'emploi en 2019. 45% de l'emploi se situe dans les 5 plus grandes zones d'emploi. Sur près de 40 ans on observe une dynamique de l'emploi différenciée par fonction mais aussi par zones géographiques celle-ci transforme notre région tant du point de vue de la nature des activités exercées que de la localisation de ces dernières mais aussi en termes d'évolution de la population.

En effet, les fonctions présentielle y sont très présentes avec 43% des emplois, en très nette augmentation depuis les années 80.

Il y a eu ainsi une recomposition de l'emploi marquée par un fort recul des fonctions de production, et notamment des fonctions de l'agriculture avec une perte sèche de 177 000 emplois agricoles. Accompagnant le développement des fonctions présentielle, les fonctions métropolitaines ont fortement augmenté sur la même période, avec une forte concentration sur la zone d'emploi de Bordeaux.

Rapporté à l'évolution démographique, le développement des zones d'emploi de la région Nouvelle-Aquitaine présente une opposition importante entre la façade atlantique et l'est de la région, avec les zones d'emploi de Dax, La Teste-de-Buch, la Rochelle, Royan avec à la fois une forte augmentation de l'emploi et de la population. A l'inverse, les zones d'emploi de Guéret, Saint-Junien, Ussel et Tulle présentent une baisse d'emploi et de population assez marquée.



SOMMAIRE

- p.2 : L'emploi a progressé entre 1982 et 2019 principalement sur la côte atlantique.
- p.2 : Un lien emploi population complexe
- p.3 : une augmentation des fonctions métropolitaines et préSENTIELLES au détriment des fonctions de production.
- p.5 : Un emploi présentiel pas toujours en lien avec le volume de la population.
- p.6 : Les fonctions de conception et recherche concentrées sur la zone d'emploi de Bordeaux
- p.7 : L'ensemble des zones d'emploi touché par la baisse du nombre d'emploi dans les fonctions de productions
- p.8 : Les fonctions transversales regroupent 353 000 emplois en hausse de 27%.
- p.8 : Méthodologie.

L'EMPLOI A PROGRESSÉ ENTRE 1982 ET 2019 PRINCIPALEMENT SUR LA CÔTE ATLANTIQUE

En Nouvelle-Aquitaine, l'emploi a augmenté de 25% entre 1982 et 2019, passant de 1,890 millions d'emploi à 2,36 millions, de manière très contrastée selon les zones d'emploi : une augmentation de 65% pour la zone d'emploi de la Teste-de-Buch, mais une baisse de 20% pour celle de Guéret (figure 1).

Au total, 8 zones d'emploi ont vu leur volume d'emploi diminuer, et 11 l'ont vu augmenter de plus de 25%. C'est principalement sur la côte atlantique qu'on observe les plus grosses progressions.

Ces évolutions ont entraîné une concentration de l'emploi dans les grandes zones d'emploi (plus de 100 000 emplois).

En 2019, 45% de l'emploi de Nouvelle-Aquitaine se situe dans les cinq plus grandes zones d'emploi : Bordeaux, Bayonne, Poitiers, Pau et Limoges, soit 6 points de plus qu'en 1982. C'est principalement dû à la zone d'emploi de Bordeaux dont la part dans l'emploi total a augmenté de 5 points entre 1982 et 2019, pour atteindre les 22%.

Sur la même période, la population néo-aquitaine a augmenté de manière un peu moins marquée, avec une progression de 21% du nombre d'habitants de la région. Dans le détail, c'est là aussi très variable entre les zones d'emploi, la variation de population allant d'une baisse de 21% du nombre d'habitants pour la zone d'emploi d'Ussel à une très forte augmentation de 75% pour la zone d'emploi de la Teste-de-Buch.

UN LIEN EMPLOI-POPULATION COMPLEXE

La mise en parallèle de l'évolution de l'emploi avec celle de la population entraîne une lecture plus complexe de la dynamique de ces zones.

Ainsi, si la zone d'emploi de la Teste-de-Buch a gagné 65% d'emploi, sur la même période sa population a augmenté de 75%.

A un niveau comparable, la zone d'emploi de Bayonne a connu aussi une augmentation de 65% de son volume d'emploi pour un accroissement de sa population bien moins élevé (+46%).

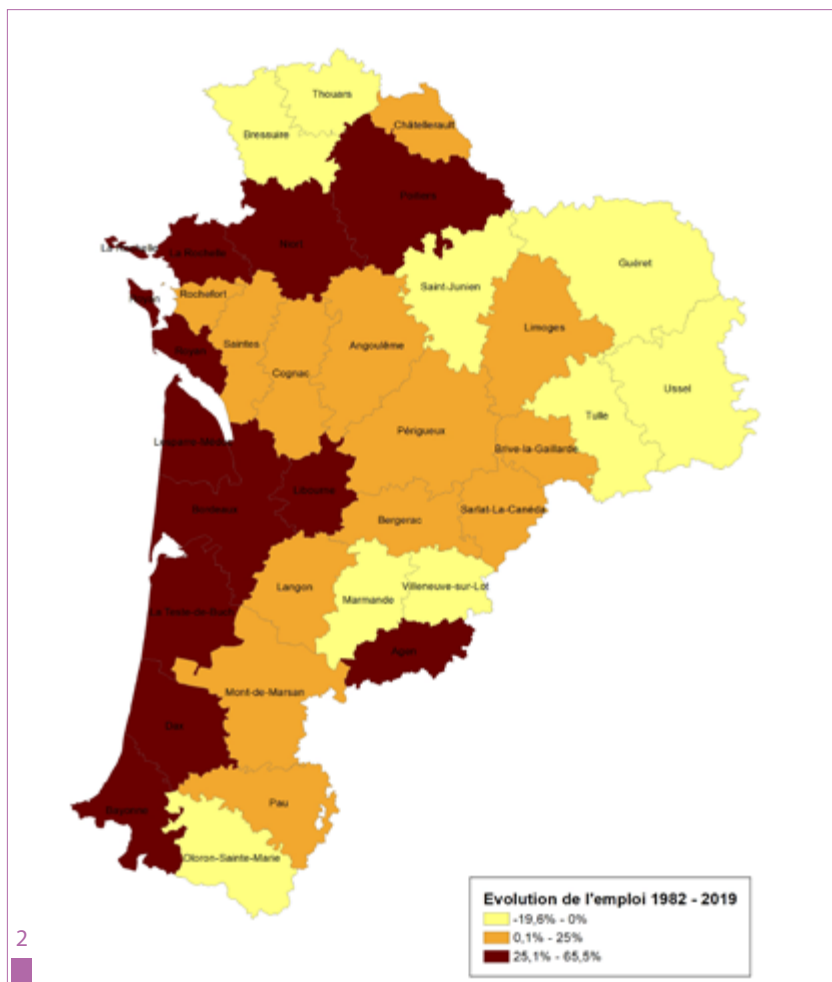
19 zones d'emploi ont connu une variation de l'emploi moins importante que celle de la population (figure 2),

ces zones d'emploi étant situées pour la grande majorité d'entre elles sur la partie est de la Nouvelle-Aquitaine.

On observe néanmoins trois zones d'emploi parmi ces 19 avec une augmentation du volume d'emploi parmi les plus importantes au sein de la région (Lesparre-Médoc, La Teste-de-Buch et Dax).

On voit ainsi deux types d'évolution différenciés : d'une part des zones d'emploi se désertifiant et à l'opposé des zones d'emploi attractives en termes d'individus, suggérant que la dynamique d'emploi peut être est un des facteurs d'attractivité d'un territoire, ayant de ce fait une influence sur l'évolution démographique.

FIGURE 1 : ÉVOLUTION DE L'EMPLOI ENTRE 1982 ET 2019

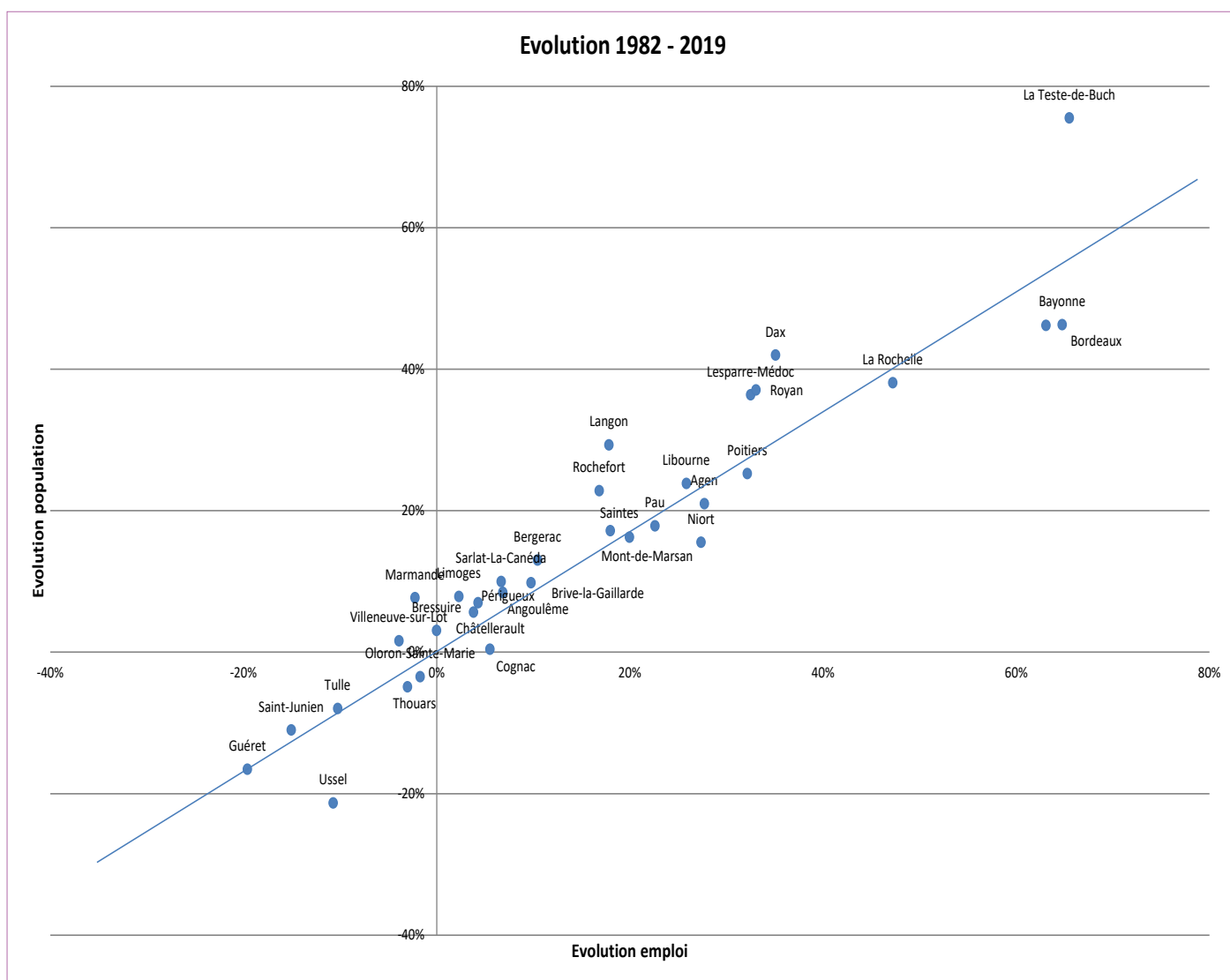


D'autres facteurs, non étudiés ici, impactent cependant ce lien évolution de l'emploi – évolution démographique, comme on peut le voir sur certaines zones.

Si pour la plupart des huit zones d'emploi ayant perdu des emplois sur les 40 ans, cette baisse s'est accompagnée d'une baisse du nombre d'habitants, deux d'entre elles ont vu à la fois une baisse d'emploi et une hausse de leur population : Villeneuve-sur-Lot et Marmande.

A l'opposé, certaines zones d'emploi ayant une forte augmentation du niveau d'emploi ont eu dans le même temps une augmentation plus importante de leur population. On peut citer les zones d'emploi de la Teste-De-Buch et de Dax.

FIGURE 2 : RAPPORT ENTRE ÉVOLUTION DE L'EMPLOI ET ÉVOLUTION DE LA POPULATION



UNE AUGMENTATION DES FONCTIONS MÉTROPOLITAINES ET PRÉSENTIELLES AU DÉTRIMENT DES FONCTIONS DE PRODUCTION

En 2019, en Nouvelle-Aquitaine, 42,9% des emplois sont des emplois présentsiels, proportion en forte hausse depuis le début des années 80 où ces mêmes fonctions ne représentaient que 30,4% des emplois (figure 3).

Cette augmentation des fonctions présentsielles s'est accompagnée d'une augmentation marquée des fonctions métropolitaines (+89%).

On observe notamment au sein de ces fonctions métropolitaines la très forte augmentation des fonctions de cadres (voir méthodologie) qui ont été quasiment multipliées par trois (figure 3).

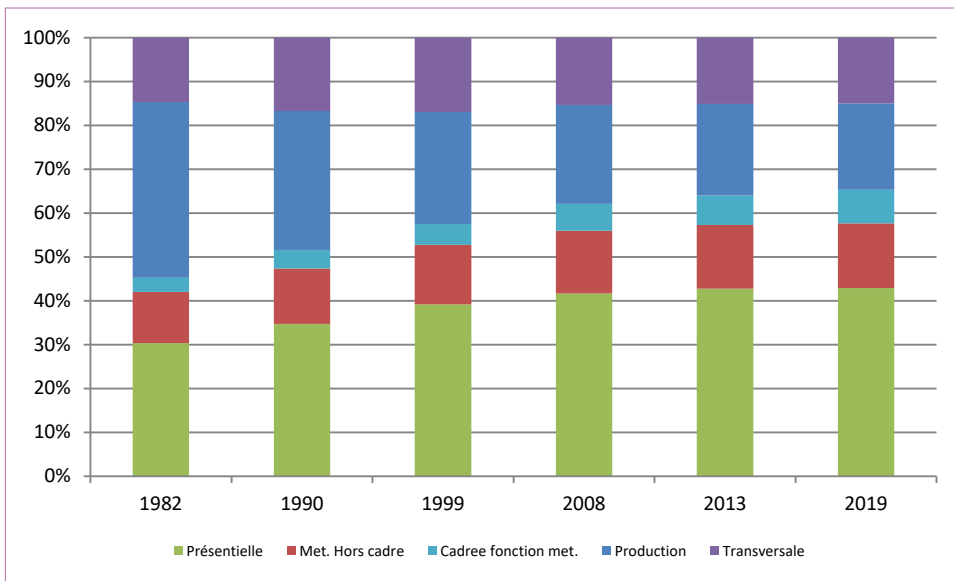
Dans le détail, la forte progression des emplois présentsiels est principalement le fait de deux fonctions : les fonctions sanitaires et sociales, dont le volume d'emploi a augmenté de 179% entre 1982 et 2019, pour atteindre presque 258 000 emplois, représentant un quart de l'emploi présentsiel

(contre 16% en 1982). La deuxième forte progression observée, +90%, concerne les services de proximité (+91%) représentant 24% des emplois présentsiels en 2019 (figure 4).

Cette tertiarisation de l'économie s'est traduite sur la même période par une baisse des emplois de production avec une chute de plus de 20 points de la part des emplois de cette sphère, part passant à moins de 20%, et représentant dorénavant un volume d'emploi moins important que les emplois métropolitaines (respectivement 465 700 et 530 000 emplois en 2019, figure 3).

Deux fonctions ont principalement contribué à la progression de l'emploi métropolitain : les fonctions de conception-recherche et celle des prestations intellectuelles, dont le nombre a été multiplié par environ 3,5.

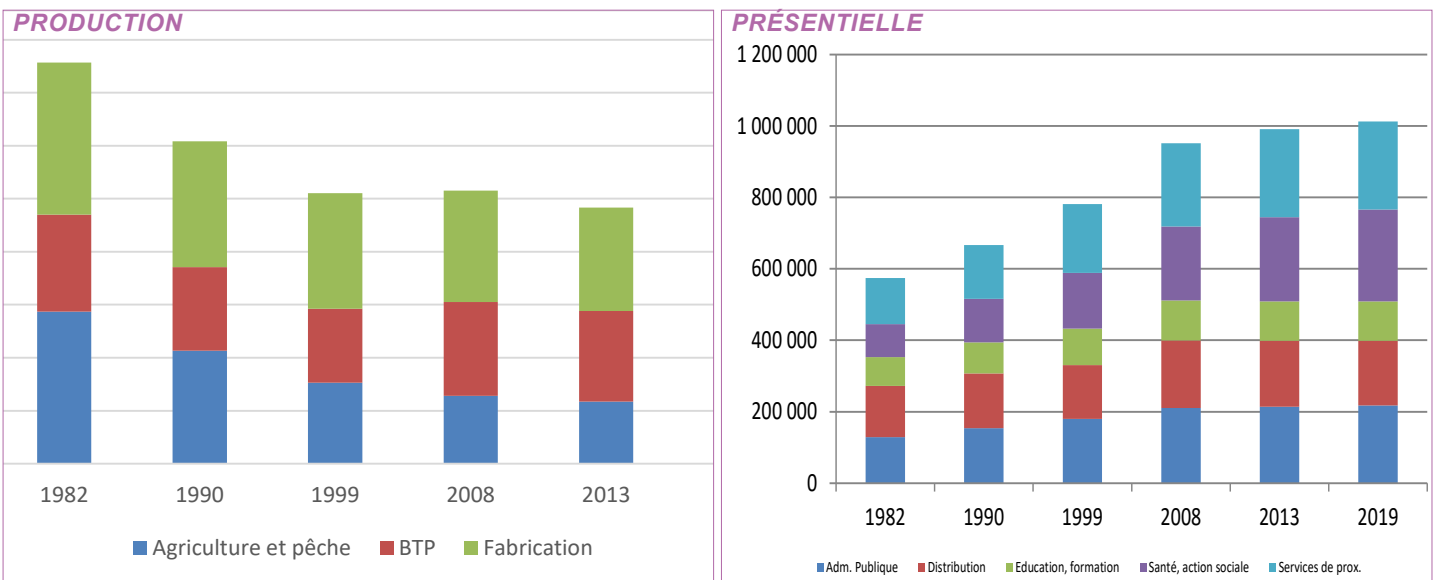
FIGURE 3 : ÉVOLUTION DE L'EMPLOI PAR FAMILLE DE FONCTIONS

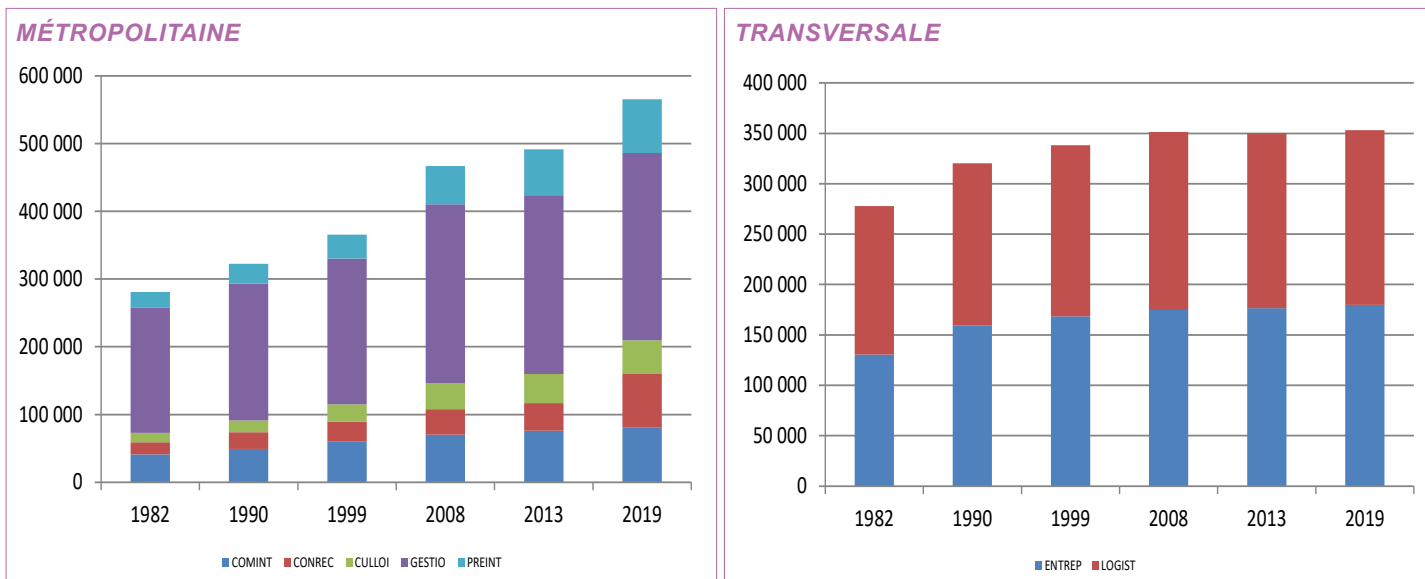


Cette baisse des fonctions de production est la conjonction d'une baisse importante des effectifs de fabrication et surtout d'une baisse remarquable des emplois agricoles avec une destruction de plus de 60% de ces emplois passant d'un volume de presque 287 000 emplois en 1982 à un peu plus de 110 00 en 2019 même si la région reste la plus spécifique au niveau national pour le secteur agricole.

Sur cette même période le BTP n'a perdu que 11% de ses emplois représentant malgré tout -11 500 emplois. Le nombre d'emplois de la famille des fonctions transversales à l'économie a augmenté de 27%, avec notamment une augmentation de 37% des fonctions d'entretien et de réparation, devenues majoritaire au sein de cette famille.

FIGURE 4 : ÉVOLUTION DE L'EMPLOI PAR FONCTIONS, DÉTAILLÉE PAR FAMILLE





UN EMPLOI PRÉSENTIEL PAS TOUJOURS EN LIEN AVEC LE VOLUME DE LA POPULATION

Censé répondre à une demande locale, le niveau de l'emploi présentiel est pourtant très différent selon la zone d'emploi, même si on observe une forte corrélation avec le nombre d'habitants.

En 2019, le nombre d'emploi de la sphère présentielle pour 100 habitants varie de 9,1 pour la zone d'emploi d'Ussel à 19,2 emplois pour celle de Poitiers, pour une médiane à 15,9 emplois (figure 5).

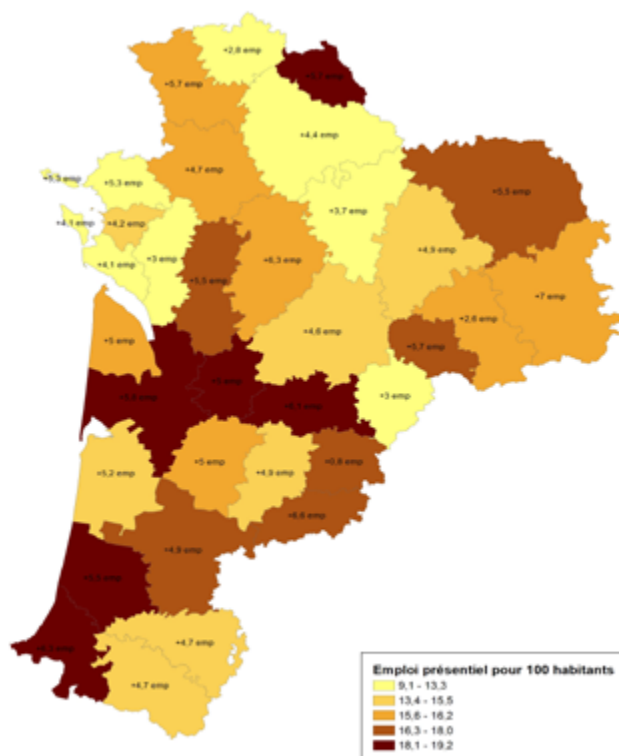
L'ensemble des zones d'emplois a vu son nombre d'emplois présents augmenter, mais de manière très variable surement du fait de leurs orientations économiques, notamment touristiques.

Le nombre d'emploi présentiel de la zone d'emploi de Sarlat-La-Canéda a augmenté de 7 emplois pour 100 habitants passant de 9 emplois présentsiels en 1982 à 16 emplois, toujours pour 100 habitants.

A l'inverse, le nombre d'emploi présentiel de la zone d'emploi de Rochefort a peu augmenté, moins d'un emploi pour 100 habitants, la raison principale étant que cette zone d'emploi avait en 1982 un nombre d'emploi présentiel déjà très élevé : 17 emplois présentsiels pour 100 habitants (Figure 5).

On observe ainsi de grandes disparités entre les zones d'emploi, la zone d'emploi la mieux pourvue, celle de Poitiers, en possédant plus du double par habitant que la moins bien pourvue, celle d'Ussel.

FIGURE 5 : EMPLOI PRÉSENTIEL POUR 100 HABITANTS EN 2019



+3 emp : le nombre d'emploi présentiel a augmenté de 3 emplois pour 100 habitants entre 1982 et 2019

Au sein de la famille des fonctions présentes, c'est particulièrement le nombre de professionnels de la santé et de l'action sociale qui a progressé.

Ils représentaient 16% de l'emploi présentiel en 1982. Leur part est en 2019 de 25%. Quelle que soit la zone d'emploi considérée, c'est parmi les fonctions présentes, celle qui a le plus progressé.

Ce type de fonction est particulièrement présent dans les zones d'emploi d'Ussel (15% de l'emploi total), de celle de Guéret (14%), et de celle de Langon et de celle de Limoges (13%).

A l'inverse, dans les zones d'emploi de Niort, Marmande, Châtelleraut, Cognac, Thouars et Lesparre-Médoc, ces fonctions représentent moins d'un emploi sur dix, dû notamment à l'importance des fonctions métropolitaines dans le cas de la zone d'emploi de Niort.

Pour les autres, comme nous le verrons, les fonctions de production représentent une part encore importante de l'emploi total.

En dehors des fonctions de la santé et de l'action sociale, on peut observer l'augmentation des fonctions de service de proximité dans certaines zones d'emploi comme celle de La Teste-de-Buch (+153%) ou celle de Bordeaux (+138%).

C'est dans les zones d'emploi de Sarlat-la-Canéda (15% de l'emploi total), celle de Royan (15%) et celle de La Teste-de-Buch (14%) que ces fonctions sont le plus présentes sur leur territoire respectif.

On observe enfin la part importante des fonctions de l'administration publique dans les zones d'emploi de Rochefort, Marmande et Tulle (14% de l'emploi total).

Cette part est cependant fortement en baisse dans la zone d'emploi de Rochefort depuis 1982, où ces fonctions représentaient plus d'un cinquième de l'emploi total.

LES FONCTIONS DE CONCEPTION ET RECHERCHE CONCENTRÉES SUR LA ZONE D'EMPLOI DE BORDEAUX

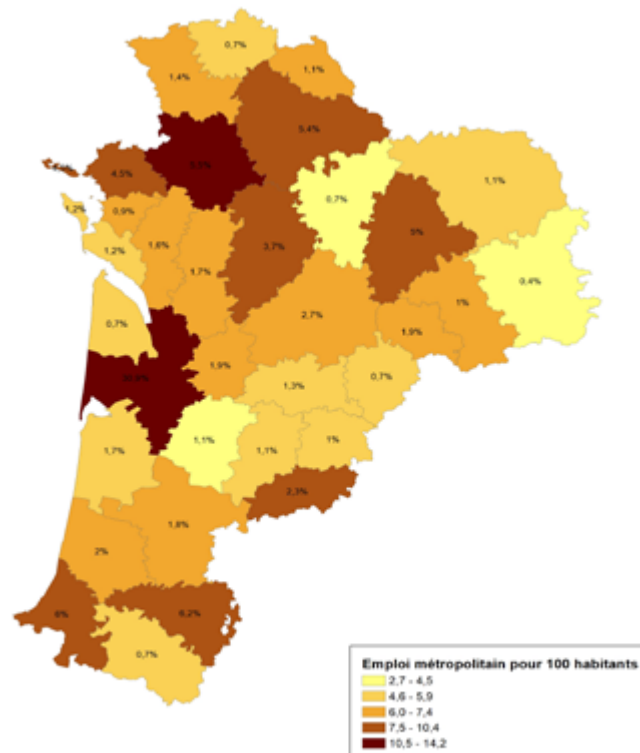
Parallèlement aux fonctions présentes, on observe une augmentation importante des fonctions métropolitaines. Ces fonctions sont par définition (voir méthodologie) plus spécifiquement présentes dans les grandes aires urbaines (notamment Paris à l'échelle nationale).

De ce fait, presque un tiers des fonctions métropolitaines sont concentrées sur la zone d'emploi de Bordeaux.

Et si on regarde les cadres de ces fonctions, la concentration est encore plus importante avec 38% des cadres des fonctions métropolitaines dans la zone d'emploi de Bordeaux.

Cela représente 30,6 emplois métropolitains pour 100 habitants dans cette zone d'emploi (voir figure 6).

FIGURE 6 : EMPLOIS MÉTROPOLITAINS POUR 100 HABITANTS



30,9% : la zone d'emploi de Bordeaux regroupe 30,9% des fonctions métropolitaines

On en trouve ensuite 6% dans les zones d'emploi respectives de Pau, Bayonne et Niort, et 5% dans celles de Poitiers et celles de Limoges. 7% des cadres des fonctions métropolitaines sont dans la zone d'emploi de Pau.

Plus de la moitié des emplois des fonctions métropolitaines sont des fonctions de gestion (d'entreprises, de la banque et de l'assurance).

Cette part est cependant en baisse depuis 1982 où ces emplois représentaient 66% de l'emploi métropolitain. On constate notamment une augmentation plus importante pour les fonctions de conception et recherche, dont la part est passée de 6 à 8 % et surtout pour les fonctions de prestations intellectuelles, dont les emplois représentent 15% de l'ensemble des emplois métropolitains.

La concentration des emplois de conception et recherche est particulièrement marquée avec 44% de ces emplois dans la zone d'emploi de Bordeaux, et même plus de la moitié des cadres de ces fonctions.

Autre zone d'emploi particulièrement attractive pour ces fonctions, celle de Pau, avec 10% de ces emplois et 10% des cadres.

Cette fonction est la plus concentrée des fonctions avec plusieurs zones d'emploi ayant un nombre très faible d'emploi (Ussel, Guéret, Lesparre-Médoc, Royan, Saint-Junien, Sarlat-la-Canéda, Thouars et Villeneuve-sur-Lot). Les fonctions métropolitaines les plus présentes partout sur le territoire sont les fonctions de la culture et des loisirs, avec 9 zones d'emploi totalisant 3% ou plus de ces fonctions.

L'ENSEMBLE DES ZONES D'EMPLOI TOUCHÉ PAR LA BAISSÉ DU NOMBRE D'EMPLOI DANS LES FONCTIONS DE PRODUCTION

Au début des années 80, les fonctions de production représentaient plus de la moitié des emplois dans dix zone d'emploi de la région Nouvelle-Aquitaine, avec notamment la zone d'emploi de Saint-Junien où ces fonctions comptaient pour 60% de l'emploi local.

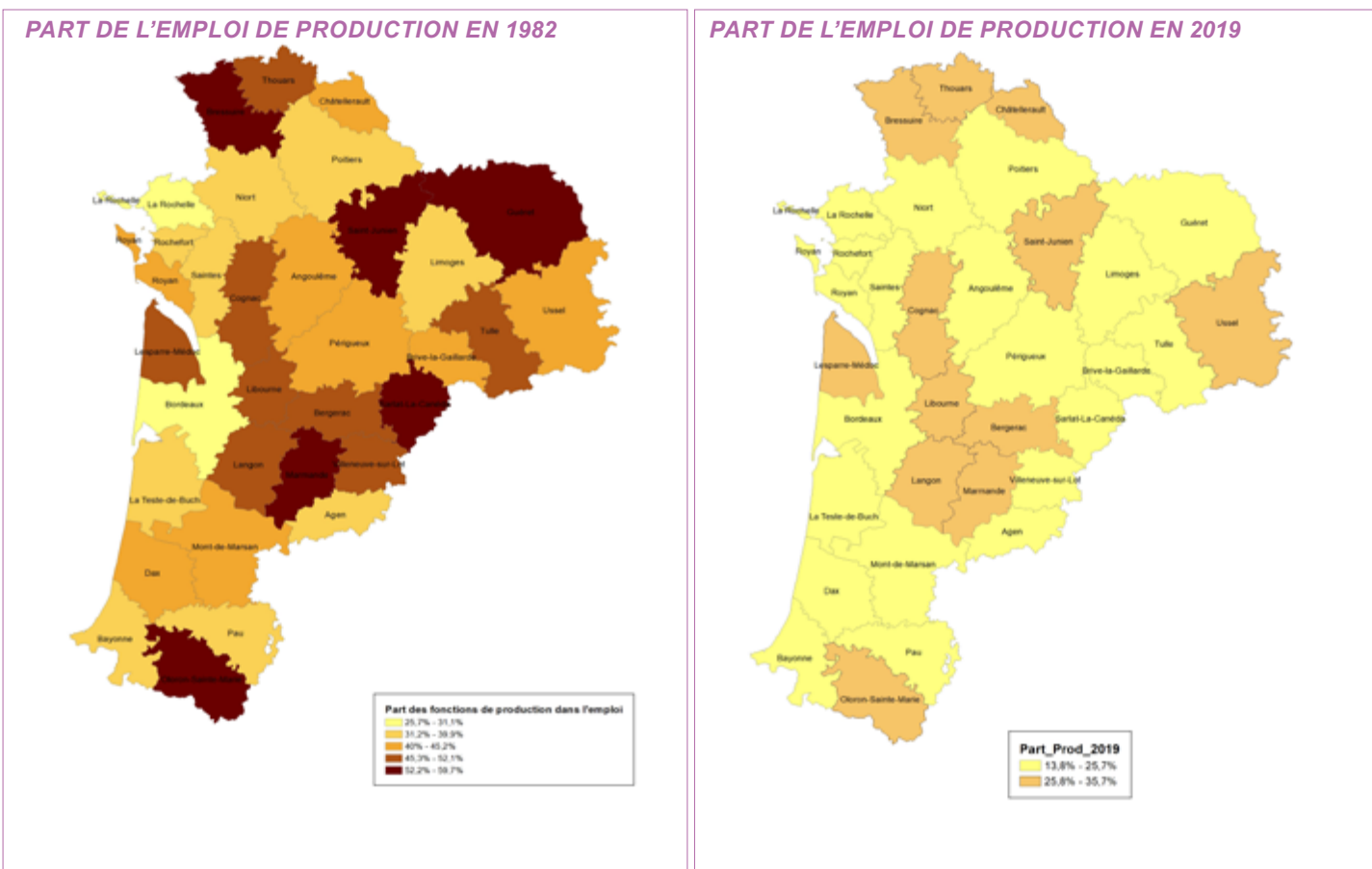
On peut aussi citer la zone d'emploi d'Oloron-Sainte-Marie et celle de Bressuire où les fonctions de production représentaient 57% et 56% de l'emploi total de ces zones d'emploi. Au total, en 1982, pour 9 zones d'emploi, ces fonctions étaient majoritaires.

Presque quarante années plus tard, ces fonctions ne représentent plus que 30% de l'emploi dans la zone de

Saint-Junien. Au total, 291 500 emplois des fonctions de production ont été détruits, avec notamment des pertes d'emplois de production supérieures à 50% dans les zones d'emploi de Guéret (-61%), de Tulle (-58%), de Saint-Junien (-56%), de Villeneuve-sur-Lot (-54%), de Limoges (-54%) et de Sarlat-La-Canéda (-52%).

On observe ainsi que l'est de la Nouvelle-Aquitaine est plus particulièrement marqué par cette baisse. Au total, ces six zones d'emploi ont perdu 78 000 emplois de production, représentant plus de 10% de l'emploi total de production de la Nouvelle-Aquitaine en 1982.

FIGURE 7 : PART DES EMPLOIS DE PRODUCTION



Cette forte baisse du volume d'emploi dans les fonctions de production est pour beaucoup le fait d'une baisse très marquée des emplois de l'agriculture et de la pêche, avec -176 500 emplois, soit 60% des emplois détruits.

Deux zones d'emploi ont perdu les trois quarts de leur emploi agricole en 40 ans : celle de Périgueux et celle de Châtelleraut.

Mais, plus remarquable, ce sont 29 zones d'emploi sur les 33 de la région qui ont perdu plus de la moitié de leur emploi agricole.

Autres fonctions fortement impactées, les fonctions de fabrication, très présentes dans l'industrie, ont perdu 33% de leur emploi, passant de 287 000 emplois à 193 000, avec des zones d'emploi fortement marquées : Limoges (-58%), Guéret (-52%), Angoulême (-50%).

LES FONCTIONS TRANSVERSALES REGROUPENT 353 000 EMPLOIS EN HAUSSE DE 27%

Les fonctions transversales comptent 353 000 emplois en 2019, liés au transport, à la logistique, à l'entretien et à la réparation.

Ces fonctions s'adressent aussi bien aux entreprises qu'aux ménages.

Avec une augmentation proche de l'évolution de l'emploi entre 1982 et 2019, sa part est restée assez stable.

Elles ont cependant connu des évolutions très contrastées suivant la zone d'emploi.

Pour certaines d'entre elles, le nombre d'emploi dans ces fonctions a augmenté de plus de 50%.

On peut citer en premier lieu la zone d'emploi de La Teste-De-Buch (+68%) mais aussi celles de Dax (+63%), de

On peut cependant remarquer quelques zones d'emploi qui ont su limiter les pertes d'emploi de fabrication, comme celle de Thouars (-5%) ou celle d'Agen (-2%).

Enfin, une zone d'emploi a vu son nombre d'emploi dans les fonctions de fabrication augmenter sur la période, celle de Royan (+2%). Elle est cependant la zone d'emploi avec le moins d'emplois de ce type de fonctions.

Même si certaines zones d'emploi ont aussi perdu de l'emploi du bâtiment et des travaux publics (Tulle, -42%, Thouars -41%, Saint-Junien -40%), ces fonctions productives ont mieux résisté dans certaines zones d'emploi, avec notamment des zones d'emploi ayant gagné de l'emploi (La Rochelle, 2%, La-Teste-De-Buch, +6%, Dax, +7%), et certaines fortement : la zone d'emploi de Bayonne (+17%) et celle de Bordeaux (+23%).

Mont-De-Marsan (+56%), de Bayonne (+54%), de Cognac (+51%) et de Langon (+50%).

A l'inverse, la zone d'emploi de Limoges a perdu 9% d'emploi des fonctions transversales, dû à une baisse notable des fonctions de transport et logistique.

Sur l'ensemble des zones d'emploi, ce sont très souvent les fonctions d'entretien et réparation qui se sont plus développées que celles de transport et logistique.

On peut cependant noter que la zone d'emploi de Niort a un comportement très éloigné avec une augmentation très largement supérieure des fonctions de logistique (+47% contre +21%).



MÉTHODOLOGIE

L'analyse fonctionnelle propose une approche transversale au secteur d'activité, basée sur la fonction exercée par l'actif occupé ou personne en emploi.

Les professions sont ainsi regroupées en quinze fonctions, certaines intervenant dans la production, d'autres dans les services offerts à la population.

Elles sont indépendantes des secteurs, du statut, ou du niveau de qualification.

Elles permettent de mieux rendre compte de l'évolution en termes de spécialisation économique.

Elle permet d'étudier les processus économiques de la région à travers le prisme des actifs, s'affranchissant des secteurs économiques, des statuts (indépendants, salariés), des catégories socioprofessionnelles, ainsi que de l'externalisation éventuelle de différents processus de production de la part des établissements.

Au nombre de quinze, ces différentes fonctions peuvent être regroupées en 4 familles : les fonctions de production, les fonctions présentes, les fonctions métropolitaines et enfin les fonctions transversales.

Les fonctions de production concrète : l'agriculture (y compris les métiers de la pêche et de l'exploitation forestière), la fabrication (dans la production industrielle ou artisanale) et les professions du bâtiment et des travaux publics sont qualifiées de production concrète.

Les fonctions à orientation présente : la distribution regroupe les professionnels de la vente aux particuliers (petits commerçants, vendeurs, caissiers), y compris l'artisanat commercial (boulangers, bouchers).

Les services de proximité rassemblent des métiers assurant des prestations de la vie courante (cuisiniers, serveurs, aides à domicile, coiffeurs, etc.). On regroupe séparément les métiers de la santé et du social, de même que ceux de l'éducation et de la formation. Les emplois liés aux activités de l'État et des collectivités locales appartiennent à la fonction de l'administration publique.

Les fonctions métropolitaines : la conception-recherche, en amont de la production concrète, comprend des chercheurs, des techniciens de recherche, des ingénieurs et des cadres d'études et de recherche-développement, etc. La fonction culture-loisirs rassemble des professionnels des arts, des spectacles, de l'information, mais aussi les actifs exerçant d'autres activités de loisir, tel que les moniteurs sportifs. Plusieurs fonctions fournissent des services aux entreprises, traités en interne ou externalisés. La gestion regroupe les professions liées à l'administration des entreprises (cadres administratifs et financiers, secrétaires et employés administratifs) et les métiers de la banque et de l'assurance. Le commerce interentreprises est très présent dans le commerce de gros, mais également dans l'industrie, pour l'achat comme pour la vente. Les prestations intellectuelles comprennent le conseil, l'analyse et l'expertise (ingénieurs-conseils, avocats, architectes, etc.).

Les fonctions transversales : les deux dernières fonctions recensent des professions en relation directe aussi bien avec les entreprises qu'avec les ménages : l'entretien-réparation (le nettoyage, la maintenance et certains métiers liés à l'environnement) et les transports-logistique.

ENCADRÉ 1 : RÉPARTITION DES EMPLOIS SUIVANT LA FAMILLE ET LA FONCTION EN 2019 –
COMPARAISON NOUVELLE-AQUITAINE, FRANCE DE PROVINCE, ILE-DE-FRANCE

On observe globalement peu de différences entre la région Nouvelle-Aquitaine et la France de province (France métropolitaine hors Ile de France).

On peut noter une part d'emploi agricole plus important (5% contre 3%), un peu plus de BTP et de distribution et un peu moins de prestation intellectuelle et de transport et logistique.

En revanche, l'Ile-de-France est très différente du reste de la France, avec notamment une très grosse part d'emplois de gestion et de prestations intellectuelles.

